

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Arrêté du 24 août 2012 fixant la répartition du nombre de contrats offerts au titre de l'année 2013 au concours externe, au concours externe spécial de et en langue régionale et au troisième concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat et au concours externe d'instituteur en Nouvelle-Calédonie

NOR : MENF1230188A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 24 août 2012, le nombre de contrats offerts au titre de l'année 2013 au concours externe, au concours externe spécial de et en langue régionale et au troisième concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat est réparti ainsi qu'il suit :

- concours externe : 889 ;
- concours externe spécial : 31 ;
- troisième concours : 10.

Le nombre de contrats offerts est réparti entre les académies ainsi qu'il est précisé dans le tableau annexé au présent arrêté.

Le nombre de contrats offerts pour la Nouvelle-Calédonie au titre de l'année 2013 au concours externe d'instituteur est fixé à 20.

A N N E X E

RÉPARTITION DES POSTES AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉES SOUS CONTRAT (SESSION 2013)

ACADÉMIES	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL de et en langue régionale	TROISIÈME CONCOURS
Aix-Marseille	28	0	0
Amiens	48	0	0
Besançon	15	0	0
Bordeaux	24	5	0
Bordeaux-basque ISLRF	0	5	0
Caen	10	0	0
Clermont-Ferrand	23	0	0
Corse	0	0	0
Créteil	55	0	2
Dijon	12	0	0

ACADÉMIES	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL de et en langue régionale	TROISIÈME CONCOURS
Grenoble	52	0	0
Guadeloupe	10	0	0
Guyane	3	0	0
Lille	65	0	0
Limoges	2	0	0
Lyon	51	0	0
Martinique	5	0	0
Montpellier	23	0	0
Montpellier-occitan ISLRF	0	7	0
Montpellier-catalan ISLRF	0	1	0
Nancy-Metz	17	0	0
Nantes	100	0	0
Nice	17	0	0
Orléans-Tours	33	0	1
Paris-ISFEC	24	0	1
Paris-Neher	3	0	1
Paris-Eurécole	11	0	1
Poitiers	21	0	0
Reims	17	0	0
Rennes	103	10	0
Rennes-Diwan ISLRF	0	2	0
La Réunion	7	0	0
Rouen	13	0	0
Strasbourg	16	0	0
Strasbourg-alsacien ISLRF	0	1	0
Toulouse	29	0	2
Versailles	42	0	2
Polynésie française	10	0	0